

2
09

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

N° 04 _____ /MS/SG/DGS/DPV

Arrêté n° 2004 282 MS/SG/DGS/DPV
Portant nomination des membres
superviseurs nationaux des Journées
Nationales de Vaccination (J.N.V.)

Le Ministre de la Santé

Visa CF N° 434
14-10-2004

- VU la Constitution ; ✓
- VU le Décret n° 2002-204/PRES du 06 Juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- VU le Décret n° 2004-003/PRES du 17 Janvier 2004 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ; ✓
- VU le Décret n° 2002-464/PRES/PM du 28 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- VU l'Arrêté n°2003/MS/SG/DGS du 25 Septembre 2003 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Santé. ✓
- VU L'Arrêté n° 2003 – 213/MS du 1^{er} Octobre 2003, portant création et attributions de la Commission Nationale des Journées de Vaccination. ✓



ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de l'organisation des Journées Nationales des Vaccination (JNV), les agents dont les noms suivent sont désignés.

1. Membres de la Cellule Centrale de supervision

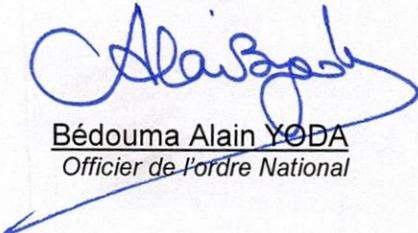
- Monsieur le Ministre de la Santé
- Monsieur le Secrétaire Général de la Santé
- Monsieur le Directeur Général de la Santé
- Monsieur le Directeur des Études et de la Planification

2. Superviseurs Nationaux.

N° D'ORDRE	NOM - PRENOMS	STRUCTURE
1	Dr Tadjou YONLI	DPV
2	Dr Saïdou SAVADOGO	DPV
3	Dr Bérenger KIEMA	DPV
4	Mr Denis KARAGA	DPV
5	Dr Souleymane SANOU	DLM
6	Dr Sylvestre M. Roger TIENDREBEOGO	DLM
7	Dr Sylvestre TIENDREBEOGO	DLM
8	Dr Adama VALIAN	DLM
9	Dr Rigobert THIOMBIANO	CHUYO
10	Dr Nicole KYELEM	CHUYO
11	Dr Henri OUOBA	CADSS
12	Dr Dieudonné VALEA	DGS
13	Dr Théophile SANOU	DRS Centre
14	Mme PARE Bibata, (Gestion des vaccins)	D.P.V.
15	Mme SORGHO Miéba, (Mobilisation Sociale)	D.P.V.
16	M. SOMLARE Sayouba, (Monitoring et gestion des données)	D.P.V.

Article 02 : Le présent Arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 15 OCT 2004


Bédouma Alain YODA
Officier de l'ordre National